

Les fonctionnaires plus souvent victimes de traitements inégaux au travail



Selon une récente étude de l'Insee (Insee Première n°1983, février 2024), en 2021, 9,1% des personnes en emploi âgé de 15 à 74 ans déclarent avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations dans leur emploi actuel, le sexisme étant le principal motif. Cette situation est plus répandue parmi les personnes déclarant un mauvais état de santé (23,4%) et parmi les femmes (11,3%). La proportion des immigrés en emploi qui disent avoir été confrontés à des traitements inégaux ou à des discriminations (9,5%) n'est pas très différente de la moyenne, mais 57% d'entre eux citent leurs origines comme motif principal de discrimination.

Parmi les personnes en emploi, les fonctionnaires se disent plus souvent victimes de traitements inégaux au travail que l'ensemble des salariés.

1 agent sur 7 (13,7%)

déclare avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations au travail.

Contre 9,1% des personnes en emploi.



6,5% avec motif discriminatoire

6,3% avec motif non-discriminatoire

0,9% sans motif

Cette plus grande propension des fonctionnaires et des salariés des grandes entreprises à déclarer avoir subi des traitements inégaux s'explique en partie par le fait qu'ils occupent leur emploi depuis en moyenne plus longtemps (72% des fonctionnaires ont une ancienneté de 10 ans ou plus, contre 44% des titulaires d'un CDI ; et c'est le cas de 55% des salariés des entreprises de 250 salariés ou plus, contre 36% dans les entreprises de moins de 10 salariés).

Ils ont donc une plus grande probabilité d'avoir été confrontés à ces situations. En outre, cela peut aussi s'expliquer par une sensibilisation plus forte dans la fonction publique et les grandes entreprises (campagnes de prévention, dispositifs obligatoires de signalement, désignation de référents, etc.).

Pour aller plus loin :

[Insee Première n°1983, février 2024](#)